

SUIVRE ET ÉVALUER LES SCOT : RETOURS D'EXPÉRIENCE

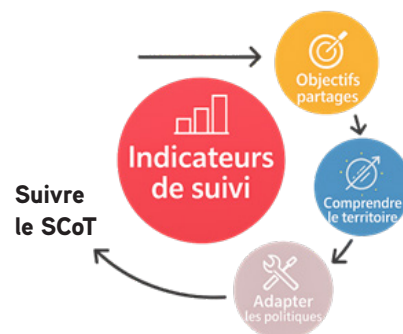
LES INDICATEURS DE SUIVI AU SERVICE DE L'ANALYSE DES TERRITOIRES

L'AUTAT poursuit l'animation de la démarche interscot pour favoriser le partage d'expériences entre 10 territoires du grand bassin toulousain couverts par des schémas de cohérence territoriale (SCoT). Cet info'SCoT porte la focale sur une analyse de six SCoT (Vallée de l'Ariège, Pays sud toulousain, Gascogne, SMEAT, Carcassonne agglo et Pays Lauragais) approuvés depuis 2021, dans le contexte de mise en œuvre de la loi Climat et résilience. Cette analyse s'appuie également sur les échanges et retours d'expérience partagés lors du comité technique (COTECH) du 27 avril 2026, réunissant sur une journée les techniciens/partenaires autour des enjeux liés au suivi et à l'évaluation des SCoT.

Le suivi des SCoT s'inscrit aujourd'hui dans un contexte réglementaire et territorial en forte évolution. Les politiques d'aménagement doivent, plus que jamais, répondre à des objectifs renforcés en matière de sobriété foncière, de transition écologique, de limitation de l'artificialisation des sols, de préservation des ressources naturelles ou encore d'organisation du commerce. Ces objectifs découlent directement de la hiérarchie des normes qui structure les documents d'urbanisme en France. Le Code de l'urbanisme prévoit que les SCoT fassent l'objet d'un dispositif de suivi et d'évaluation. Cette obligation répond à un enjeu essentiel : mesurer les effets réels du document sur le territoire et vérifier que les orientations fixées produisent les résultats attendus. La loi Climat et résilience a renforcé cette logique en plaçant les questions de suivi et d'évaluation au cœur des politiques territoriales, notamment à travers les objectifs de réduction de la consommation d'espace et de trajectoire vers le « zéro artificialisation nette » (ZAN).

Les indicateurs de suivi ne doivent pas être considérés comme une simple obligation réglementaire ou un exercice technique. Ils constituent avant tout des outils de pilotage au

service des élus et des techniciens. Leur rôle est de permettre une meilleure compréhension des évolutions du territoire, d'objectiver les dynamiques observées et d'éclairer les choix publics dans la durée.



Les indicateurs rendent ainsi le territoire plus lisible. Ils permettent de suivre des thématiques variées telles que la consommation foncière, l'habitat, les mobilités, le développement économique, les équipements, l'environnement ou encore la biodiversité. Dès lors, les collectivités peuvent disposer d'une vision concrète des évolutions territoriales et mesurer les effets des politiques engagées. Ils jouent également un rôle important dans l'évaluation des documents approuvés. En comparant les résultats observés aux objectifs fixés dans le SCoT, les collectivités peuvent identifier les réussites, mais aussi

les éventuels écarts ou difficultés rencontrées. Le suivi devient alors un véritable outil d'aide à la décision permettant d'adapter les politiques publiques, de réinterroger certaines orientations ou de renforcer certaines actions.

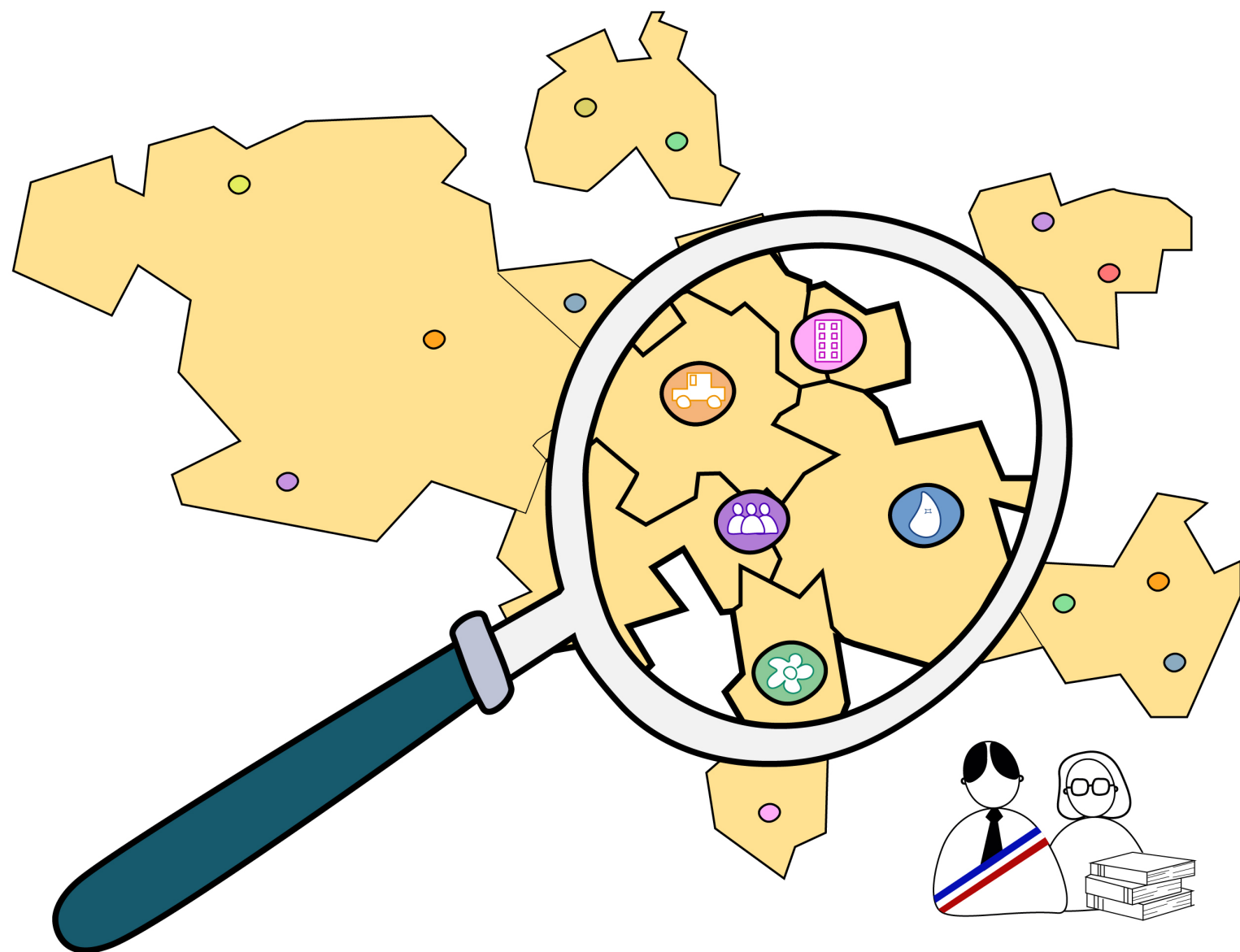
Cependant, la mise en œuvre de ces dispositifs de suivi soulève de nombreuses questions opérationnelles : quelles données mobiliser ? À quelle fréquence les actualiser ? Quels indicateurs sont réellement pertinents et exploitables ? Comment produire des analyses lisibles et utiles pour les élus ? Les échanges menés dans le cadre du COTECH ont notamment permis de mettre en évidence la difficulté de certains indicateurs, les limites liées à la disponibilité des don-

nées ou encore les écarts de méthode entre territoires.

L'objectif du présent travail n'est donc pas d'aboutir à une liste d'indicateurs unique et harmonisée à l'échelle de l'interscot. Les indicateurs dépendent avant tout des orientations politiques affichées dans chaque document, des enjeux territoriaux propres à chaque SCoT et des moyens mobilisables localement. Chaque territoire construit ainsi un dispositif de suivi qui lui est spécifique. La démarche engagée vise plutôt à partager des manières de faire, à valoriser les bonnes pratiques et à créer une culture commune autour du suivi des SCoT. La liste d'indicateurs présentée dans ce document constitue ainsi une base de réflexion, un socle commun dont chaque territoire peut librement

se saisir. Elle a vocation à nourrir les démarches, à inspirer de nouvelles pratiques et à faciliter les échanges entre territoires confrontés à des problématiques similaires.

L'enjeu est donc de favoriser le partage d'expériences et la montée en compétence collective afin de construire des outils de suivi à la fois réalistes, pertinents et adaptés aux besoins des territoires et des élus qui les portent.



ANALYSE COMPARATIVE DES INDICATEURS DE SUIVI DE SIX SCOT DU GRAND BASSIN TOULOUSAIN

Les SCoT analysés ont tous intégré les objectifs de la loi Climat et résilience, et ont été approuvés. Urbains, ruraux ou de montagne, ils forment un panel de territoires diversifiés.

Une particularité est à noter concernant le SCoT du PETR du Pays Lauragais : il vaut PCAET (plan climat air-énergie-territorial).



Le SCoT de la Vallée de l'Ariège



Le SCoT de Gascogne



Le SCoT du Sud Toulousain



Le SCoT de la grande agglomération toulousaine



Le SCoT du Lauragais



Le SCoT de Carcassonne Agglo







Le suivi de l'application du SCoT

Nom de l'indicateur							Variantes proposées sur certains territoires
État de la mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le SCoT révisé	✓	✓		✓		✓	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de documents d'urbanisme locaux compatibles avec le SCoT Nombre de procédures de mise en compatibilité engagées après l'arrêt du présent SCoT
État des procédures de documents d'urbanisme	✓		✓	✓		✓	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de communautés de communes ayant engagé l'élaboration ou ayant approuvé un PLUi
Nombre d'avis PPA « favorables » déliivrés par le SCoT		✓				✓	<ul style="list-style-type: none"> Taux d'avis favorable

Résumé des échanges


Certains territoires mettent en place des tableaux de suivi informels afin de suivre les procédures (durée, date de la dernière évolution, nombre de mises en compatibilité réalisées, etc.). D'autres poussent l'analyse jusqu'à examiner les règles des PLUi traduisant les orientations du SCoT. Néanmoins, les techniciens privilégient leur rôle d'accompagnateur des collectivités, dans leur démarche de planification, plutôt qu'un rôle de contrôle. Il a toutefois été rappelé que la compatibilité avec le SCoT ne constitue pas un outil politique mais une obligation juridique, et qu'à ce titre l'État a un rôle spécifique à jouer. Enfin, les échanges ont mis en évidence la difficulté liée à la notion même de compatibilité, jugée floue et systémique, celle-ci devant s'apprécier au regard du SCoT pris dans son ensemble.

La consommation de l'espace et l'artificialisation des sols

Nom de l'indicateur							Variantes proposées sur certains territoires
Suivi de la consommation de l'espace	✓	✓	✓	✓	✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> • ...au global et par habitant supplémentaire • ...rythme, surfaces consommées, vocation des nouveaux espaces • ...consommation moyenne par logement
Suivi de l'artificialisation des sols	✓	✓	✓	✓		✓	<ul style="list-style-type: none"> • Rythme, surfaces consommées, vocation des nouveaux espaces • Consommation moyenne par logement
Suivi de la consommation par habitant/logement	✓		✓			✓	
Suivi de l'étude de densité							<ul style="list-style-type: none"> • Densité brute en extension (en nombre de logements par hectare) des constructions • Part des constructions en extension (hors enveloppe urbaine) • Part des constructions en densification dans l'enveloppe urbaine • Évolution du nombre de friches identifiées sur le territoire • Densités appliquées par niveau d'armature

- Superficie d'hectares imperméabilisés
- Dispersion des zones construites
- Suivi de l'évolution des zones de protections strictes (ENS, ...) et autres protections (PAEN, ...)
- Nombre de communes suivies dans l'élaboration du rapport triennal sur l'artificialisation des sols
- Évolution des surfaces végétalisées dans le tissu urbain (projets de renaturation)
- Évolution du nombre de constructions dans les quartiers autour des gares : à moins de 500 à 700 mètres de la gare soit 10 min à pied et 5 min à vélo

- 
- Surfaces désimperméabilisées

- 
- Taux d'atteinte du plafond de consommation foncière fixé dans le SCoT dans le cadre des projets communaux à l'échelle intercommunale
 - Taux d'atteinte du plafond de consommation foncière fixé dans le SCoT, pour mener à bien des projets d'envergure intercommunale
 - Taux de surface de vente créée sur du foncier déjà artificialisé

Résumé des échanges

Outre la différenciation entre « consommation » et « artificialisation », la question de l'accessibilité et de la multiplication des données et de leur temporalité a été posée. Certains territoires privilégient les données de l'OCS-GE, d'autres le portail de l'artificialisation.

Le suivi de la démographie






Nom de l'indicateur	Vallée de l'Ariège	Pays sud	Syndicat mixte SCOT de Gascogne	smeat	carcaissonne agglo	PETR Pays Lauragais	Variantes proposées sur certains territoires
Évolution et nombre d'habitants	✓	✓	✓	✓	✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> ...au cours des dix dernières années ...par typologie de communes et par intercommunalité Part de la population nouvelle du SCOT accueillie dans les pôles Contribution à la croissance démographique et économique par niveau d'armature
Taille moyenne des ménages			✓	✓			
Nombre d'étudiants			✓	✓			
Part des plus de 60 ans dans la population					✓		

Résumé des échanges

Depuis quelques années, les indicateurs de suivi sur cette thématique se sont drastiquement réduits. La plupart des techniciens de syndicats de SCOT ont exprimé leur préférence pour un nombre limité d'indicateurs sur la démographie, privilégiant leur croisement plutôt qu'une accumulation de données. Il a été rappelé que la multiplication des combinaisons d'indicateurs peut conduire à une complexité excessive, sans réelle capacité d'exploitation opérationnelle. Les territoires souhaitent à l'avenir porter une attention particulière au vieillissement de la population, et à l'impact que cette tendance démographique a sur notre manière d'aménager le territoire (logements, équipements etc.). Les échanges ont notamment souligné des situations paradoxales, telles que la fermeture de classes scolaires malgré une augmentation globale de la population. Ce constat est identifié comme un sujet prioritaire à porter à la connaissance des élus, afin de favoriser une prise de conscience collective de ces évolutions démographiques. Par ailleurs, les participants ont souligné l'intérêt de travailler sur des indicateurs socio économiques tels que le revenu médian fiscal et le taux de pauvreté.



Le suivi du parc de logement

Nom de l'indicateur							Variantes proposées sur certains territoires
Suivi du nombre de logements	✓	✓	✓	✓	✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> • ...au cours des dix dernières années • ...créés par intercommunalité • ...créés par commune sur 10 ans • ...par type
Part de logement collectifs dans les résidences principales	✓			✓			
Suivi détaillé des caractéristiques du parc	✓	✓	✓	✓		✓	<ul style="list-style-type: none"> • Résidences principales • La vacance : conjoncturelle et/ou structurelle • Résidences secondaires ou occasionnelles
Suivi de l'état du parc				✓		✓	<ul style="list-style-type: none"> • Part des ménages en situation de précarité énergétique logement • Part des rénovations accompagnées impliquant l'enveloppe du bâtiment dans les rénovations réalisées
Suivi des logements locatifs sociaux	✓	✓		✓		✓	<ul style="list-style-type: none"> • Part des logements sociaux créés - abordables – adaptés par typologie de communes au regard des objectifs retenus dans le SCOT (en pourcentage) • Niveau de pression sur les logements sociaux (demandes/attributions, hors mutations)



- Production de logements adaptés à la vieillesse par typologie de communes



- Suivi des caractéristiques générales du parc
- Nombre de Programmes Locaux de l'Habitat



- Nombre de permis de construire en changement de destination et réhabilitation








- Évolution du taux de sous-occupation (accentuée et très accentuée) des logements

Résumé des échanges

L'indicateur de suivi relatif à la sous-occupation des logements doit être analysé avec les données de l'INSEE et à l'échelle communale.

Le suivi des équipements et services

Nom de l'indicateur							Variantes proposées sur certains territoires
Dotation en équipements et services	✓	✓	✓	✓			<ul style="list-style-type: none"> Accès aux services et équipements par typologies de communes
Nombre d'équipements par habitant		✓			✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> ...pour 1000 habitants
Localisation des équipements et services		✓				✓	<ul style="list-style-type: none"> ...par gamme
Équipements de santé					✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> Nombre annuel de médecins libéraux pour 10 000 habitants ...pour 1 000 habitants



- Nombre d'équipements par domaine et par gamme selon l'armature territoriale



- Couverture téléphonique et numérique



- Part de la population résidant à plus de 20 minutes d'au moins un des services de santé de proximité
- Part de la population à plus de 7 minutes d'un équipement de la gamme de proximité
- Part de la population à plus de 15 minutes d'un équipement de la gamme intermédiaire



source : Grégory Thonon BY-SA 2.0

Le suivi des déplacements

Nom de l'indicateur							Variantes proposées sur certains territoires
Fréquentations des gares	✓	✓	✓	✓			
Desserte en transports en commun		✓	✓	✓			<ul style="list-style-type: none"> • Surface couverte par des périmètres d'influence des transports collectifs
Nombre de parking de covoiturage	✓	✓	✓	✓		✓	
Linéaire d'aménagements cyclables		✓		✓		✓	
Évolution de l'offre des PEM existants et en devenir		✓		✓			
Part des ménages possédant au moins une voiture	✓			✓			
Parts modales des déplacements des actifs ayant un emploi		✓	✓	✓	✓		<ul style="list-style-type: none"> • Part de la voiture individuelle dans les mobilités du quotidien • Part des modes actifs dans les mobilités du quotidien
Évolution des modes de transport dans les déplacements domicile-travail		✓			✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> • Part de la voiture, des camions et des fourgonnettes dans les déplacements domicile-travail • Part de la voiture dans les déplacements domicile-travail • Flux domicile-travail vers la ville centre









- Fréquentation du réseau Tisséo
- Offre commerciale du réseau Tisséo

Résumé des échanges

Jusqu'à présent, une partie de l'évolution des pratiques de mobilités s'appuyait sur la fréquentation en gare et la billettique ferroviaire. Toutefois, pour des raisons liées à la récente ouverture à la concurrence, la SNCF ne permet plus la diffusion publique des données détaillant les gares d'origine et de destination des usagers.

Le suivi du commerce et de la logistique

Nom de l'indicateur							Variantes proposées sur certains territoires
Évolution des commerces en centralités					✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> Évolution du taux de diversité commerciale dans les périmètres des centralités urbaines du document d'aménagement artisanal, commercial et logistique (DAACL) par sous-catégories de commerces de détail Évolution du nombre de nouveaux commerces de détail implantés dans les centralités tout compris Évolution de la proportion de la surface de plancher créée en centralités urbaines vs. en secteur d'implantation périphérique (SIP) Part de commerces en centralités
Évolution de la vacance en centralités		✓				✓	<ul style="list-style-type: none"> Part et évolution du taux de vacance commerciale dans les centralités Évolution du taux de vacance dans les périmètres des centralités urbaines du document d'aménagement artisanal, commercial et logistique (DAACL)
Évolution des commerces en secteurs d'implantation périphérique (SIP)		✓			✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> Évolution de l'offre commerciale au sein des secteurs d'implantation périphérique (SIP), en taille et typologie de commerces Évolution de la proportion de la surface de plancher créée en centralités urbaines vs. en secteur d'implantation périphérique (SIP) Surfaces commerciales en zones d'activités
Surface de vente totale des grandes surfaces	✓		✓	✓			
Surface de vente cumulée autorisée des Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC)		✓	✓	✓			<ul style="list-style-type: none"> Nombre de m² autorisés par la Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) par secteur d'activité et localisation des projets sur le territoire



- Nombre de projet de logistique du dernier kilomètre et localisation des projets



- Équipement en commerces de proximité pour les besoins de consommation courants











- Évolution du ratio m² surface de vente des grandes et moyennes surfaces / 1 000 habitants
- Évolution de la répartition des nouvelles surfaces de plancher par niveau hiérarchique de l'armature
- Ratio m² d'entrepôts construits / 1 000 habitants

Résumé des échanges

Le suivi de l'évolution des ratios est réalisé à l'aide des données des services instructeurs. Une limite est toutefois constatée : les données ne sont pas toujours exhaustives, notamment en l'absence de Déclaration d'ouverture de chantier (DOC).

Le suivi de l'emploi

Nom de l'indicateur							Variantes proposées sur certains territoires
Évolution et nombre d'emplois	✓	✓	✓	✓	✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> ...de la sphère productive ...de la sphère présentielle
Nombre d'habitants pour un emploi			✓	✓		✓	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'habitants relevant de la catégorie active par rapport au nombre d'emplois implantés sur le territoire
Nombre d'emplois agricole	✓		✓	✓	✓		<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'exploitations agricoles Le rendement agricole
Nombre d'actifs pour un emploi		✓		✓			<ul style="list-style-type: none"> Évolution du ratio actif par emploi au regard des objectifs du SCoT





 <ul style="list-style-type: none"> Évolution de la densité des entreprises par emploi 	 <ul style="list-style-type: none"> Nombre de contrats de coopération signés entre un territoire du SCoT et un territoire voisin
--	--

Résumé des échanges

Plusieurs difficultés sont identifiées concernant l'indicateur du nombre d'emplois par hectare dans les zones d'activités :

- L'écart entre l'emploi autorisé et l'emploi effectivement présent sur site.
- Des données parfois exprimées sous forme de fourchettes, ne permettant pas d'identifier précisément la production d'emplois du territoire.

Le suivi des zones dédiées à l'activité économique

Nom de l'indicateur							Variantes proposées sur certains territoires
Surfaces disponibles au sein des zones d'activités économiques (ZAE)	✓	✓					<ul style="list-style-type: none"> Évolution de la densification des zones d'activités et des zones commerciales
Carrières : nombre et superficie	✓	✓		✓			

 <ul style="list-style-type: none"> Évolution des établissements par filière Nombre de documents de planification économique Suivi des surfaces foncières dédiées à l'économie dans les zones d'activités – zones commerciales et toutes activités confondues 	 <ul style="list-style-type: none"> Caractéristiques des zones d'activités économiques (ZAE)
---	--

Résumé des échanges

Certains territoires analysent leur ZAE en caractérisant les zones existantes, et celles qui ne sont encore qu'en phase de projet. Une distinction peut ainsi être faite entre :

- les zones commercialisées, sans infrastructures opérationnelles (absence de réseaux, de bassins de rétention, etc.) ;
- les zones effectivement consommées.

Le suivi des terres agricoles

Nom de l'indicateur							Variantes proposées sur certains territoires
Surface effective des terres à usage agricole	✓	✓	✓	✓	✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> • Surfaces cultivées • Évolution de la surface Agricole utile
Superficie d'espaces agricoles protégés dans les PLU(i)	✓	✓		✓			
Nombre d'outils de protection des espaces agricoles mis en place et superficies concernées			✓	✓			









- Évolution des cultures par type de productions végétales, animales et maraîchères
- Évolution des surfaces d'agriculture biologique
- Évolution de la taille des exploitations
- Nombre d'exploitations agricoles pratiquant la vente directe

Résumé des échanges

Pour certains territoires, le suivi de la part de nouvelles constructions dans la Trame verte et bleue (TVB) est jugé très complexe, notamment en raison de la difficulté à dissocier les espaces agricoles.

Par ailleurs, pour un contrôle pertinent de la TVB, il est recommandé de ne pas s'appuyer sur la donnée du SCoT mais sur les données à la parcelle et donc plus précises des PLU(i).

Le suivi de la préservation du patrimoine, du paysage et des sites touristiques

Nom de l'indicateur						
Nombre de bâtis patrimoniaux recensés et protégés (sites inscrits et classés, monuments historiques, Patrimoniaux remarquables)	✓		✓	✓	✓	
Capacités d'accueil touristique	✓		✓			



- Cônes de vue emblématique
- Opération d'ensemble en entrées de ville
- Fréquentation des sites touristiques









- Superficie des coupures d'urbanisation classées en zones Agricoles et Naturelles des PLU/i



- Part des communes traversées par le canal du Midi pour lesquelles une OAP thématique est en vigueur
- Nombre de kilomètres de haies présentes sur le territoire

Le suivi de la protection de la biodiversité

Nom de l'indicateur							Variantes proposées sur certains territoires
Nombre de bâtiments localisés au sein d'un réservoir de biodiversité	✓	✓	✓	✓	✓		<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et superficie de zones ouvertes à l'urbanisation dans les documents d'urbanisme locaux en réservoirs de biodiversité • Nombre et superficie de zones ouvertes à l'urbanisation dans les documents d'urbanisme locaux en réservoirs de biodiversité • Part des nouvelles constructions dans la Trame Verte et Bleue
Nombre de communes pratiquant l'extinction nocturne		✓				✓	<ul style="list-style-type: none"> • Part des PLU intégrant une trame noire et des mesures de maîtrise de la pollution lumineuse
Surface effective des espaces ouverts et des prairies permanentes				✓	✓		<ul style="list-style-type: none"> • Milieux ouverts et semi-ouverts
Superficie des réservoirs de biodiversité	✓			✓			
Superficie des zones humides recensées	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Superficie des zones naturelles dans les doc. locaux	✓	✓		✓			



- Part des PLU élaborés ou révisés évitant l'urbanisation de zones à enjeux écologiques forts
- Taux d'évolution trisannuel du nombre de bois dont la surface est supérieure à 25 ha



- Nombre d'inventaires naturalistes réalisés
- Nombre de linéaires de corridors protégés dans les documents d'urbanisme locaux
- Surfaces en aires protégées : protection stricte et protection simple



Le suivi de la ressource en eau

Nom de l'indicateur

État qualitatif et quantitatif de l'eau



Suivi des prélèvements en eau



Capacité et conformité des stations d'épuration



Performance du réseau d'eau potable



- État de la protection des captages d'alimentation en eau potable



- Nombre de constructions le long du réseau hydrographique
- Nombre de jours de dépassement des débits d'étiage aux points de mesure

Résumé des échanges

Le suivi de l'étiage repose sur les données fournies par le SMEAG.

Le suivi du climat, des pollutions et nuisances

Nom de l'indicateur

Consommation d'énergie finale



Séquestration carbone



Émission des GES



Production/Valorisation des déchets



Nombre de bâtiments localisés dans un secteur affecté par le bruit



Qualité de l'air



- Nombre de jours annuels concernés par des vagues de chaleur
- Pourcentage annuel de la surface touchée par la sécheresse











- Évolution des précipitations
- Évolution des températures

Résumé des échanges

L'indicateur de séquestration carbone est basé sur la méthode ALDO. Celle-ci présente certaines limites, notamment l'impossibilité d'atteindre un niveau de précision équivalent à celui de l'OCS GE.

Néanmoins, le modèle permet de qualifier les grandes typologies d'espaces, mettant en évidence le rôle majeur des prairies et des zones humides comme puits de carbone.







Le suivi des énergies renouvelables

Nom de l'indicateur						
Production des ENR	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 <ul style="list-style-type: none"> État des lieux des productions des installations d'énergie renouvelables en services et en cours de raccordement 		 <ul style="list-style-type: none"> Évolution des consommations énergétiques résidentielles par logement et par bâtiment économique et public Évolution des productions d'énergie par filière de production Implantation des énergies renouvelables dans le tissu urbain Nombre d'hectares concernés par des projets photovoltaïques et agrivoltaïques Nombre de projets photovoltaïques et agrivoltaïques sur le territoire Part de puissance d'énergies renouvelables sur le territoire (biogaz, biomasse, solaire...) par habitant PLU ayant identifié des zones d'accélération et des zones d'exclusion des énergies renouvelables 				

Résumé des échanges

Les données relatives aux ENR sont difficiles à consolider, en raison de la distinction entre installations existantes et projets programmés. Par ailleurs, il est rappelé que ces projets ne sont pas comptabilisés dans la consommation d'espace.

Le suivi des risques

Nom de l'indicateur						
Nombre de bâtiments localisés dans une zone à risque recensée et ou réglementé	✓		✓	✓	✓	
Zones ou permis localisés dans un périmètre à risque	✓				✓	✓
Communes concernées par un arrêté de catastrophe naturelle		✓			✓	

Résumé des échanges

La thématique des risques est largement encadrée par d'autres législations, n'ayant ainsi pas sa place dans les SCOT. Toutefois, tant que le territoire n'est pas directement concerné par un aléa identifié, les collectivités mettent rarement en place des dispositifs spécifiques de suivi ou d'anticipation.

CONCLUSION

L'analyse des différents indicateurs de suivi mobilisés par les six SCoT étudiés met en évidence une volonté commune de renforcer l'observation et l'évaluation des politiques d'aménagement dans le contexte des objectifs fixés par la loi Climat et résilience. Les six territoires étudiés, aux profils variés (urbains, ruraux ou montagnards) partagent des préoccupations convergentes autour de la maîtrise de la consommation foncière, de la préservation des ressources naturelles, de l'évolution démographique et de l'adaptation des territoires aux transitions environnementales et sociétales.

Les échanges montrent toutefois que la mise en œuvre d'un suivi opérationnel demeure complexe. Les territoires cherchent un équilibre entre la nécessité de disposer d'indicateurs précis et la volonté d'éviter une mul-

tiplication excessive des données, parfois difficilement exploitables. Cette réflexion conduit à privilégier des indicateurs ciblés, croisés entre eux, permettant une lecture plus stratégique des dynamiques territoriales. Plusieurs difficultés techniques ont également été soulignées, notamment l'accès aux données, leur fiabilité, leur temporalité ou encore les différences méthodologiques entre outils de suivi. Au-delà de l'aspect statistique, le suivi des SCoT apparaît comme un véritable outil d'accompagnement des collectivités. Les techniciens insistent davantage sur leur rôle de conseil et de pédagogie auprès des élus et des communes que sur une logique de contrôle. Les thématiques liées au vieillissement de la population, à la mobilité, à la biodiversité, à l'eau ou encore à l'énergie illustrent la nécessité d'une approche transversale de l'aménagement des territoires.

Enfin, cette analyse met en lumière l'importance croissante des enjeux environnementaux et climatiques dans les documents de planification. La préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers, la réduction de l'artificialisation des sols, le développement des énergies renouvelables ou encore l'adaptation aux risques deviennent des axes centraux du suivi territorial. Ainsi, les indicateurs ne constituent pas uniquement des outils d'évaluation réglementaire, mais également des leviers d'aide à la décision pour construire des territoires plus sobres, résilients et adaptés aux défis futurs.

La possibilité d'avoir des indicateurs communs à l'échelle de l'interscot est contrarié par des objectifs à des temporalités différentes des documents. Il y aura néanmoins un intérêt à analyser des dynamiques partagées à cette grande échelle.

Contacts au sein des 6 SCoT étudiés

Syndicat mixte du SCoT de la Vallée de l'Ariège :
Tél. : 05 61 60 42 91
Mail : contact@scot-va.fr
Référente : Céline Mariani

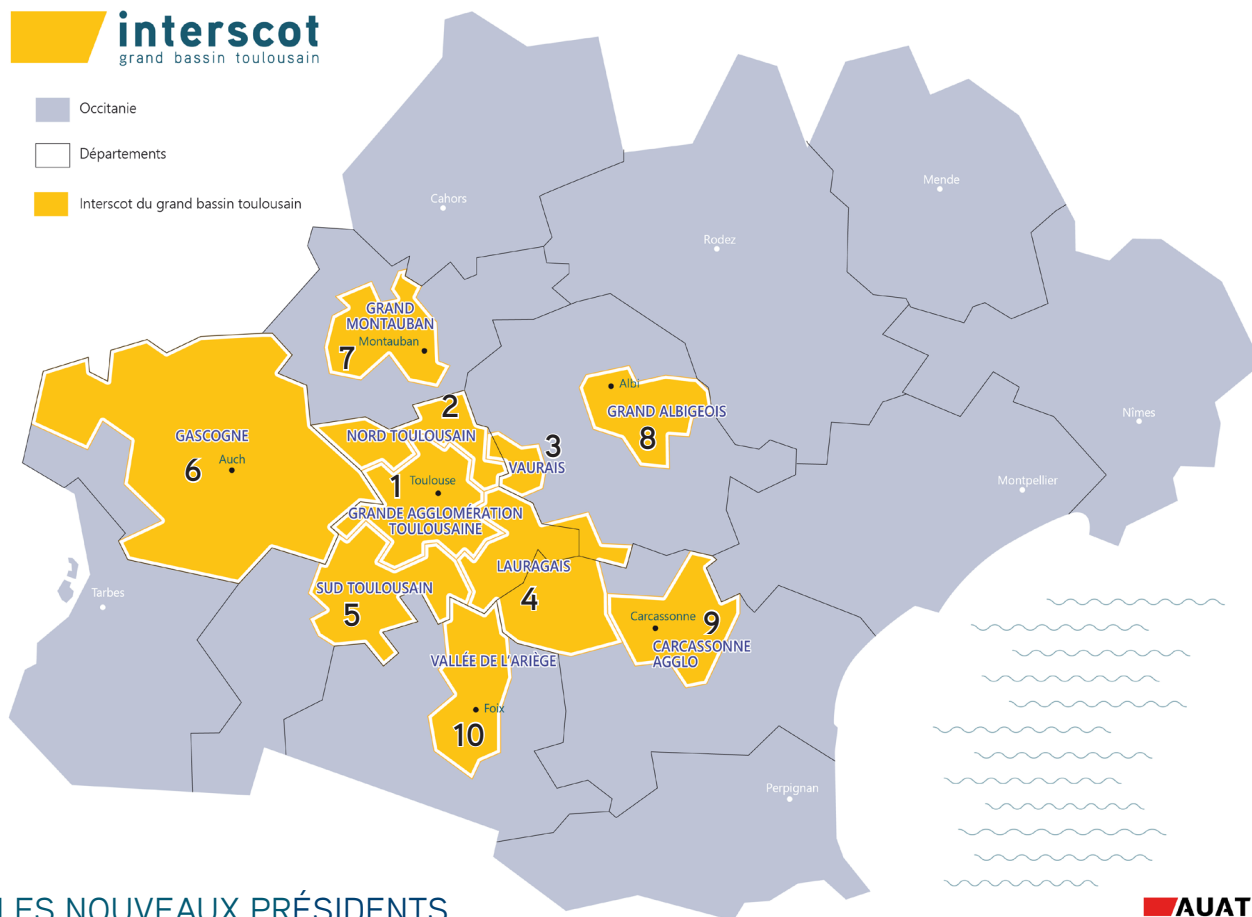
PETR Pays sud toulousain :
Tél. : 05 61 97 30 34
Mail : scot@payssudtoulousain.fr
Référente : Coline Etienne

PETR Pays Lauragais :
Tél. : 04 68 60 56 54
Mail : contact@payslauragais.com
Référente : Sylvie Forestier

SMEAT (Syndicat Mixte d'Études de la grande Agglomération Toulousaine) :
Tél. : 05 34 42 42 80
Mail : contact@smeat-agglotoulouse.fr
Référent : Christophe Doucet

Carcassonne Agglo :
Tél. : 04 68 10 56 65
Mail :
Référent : Cédric Vandaele

Syndicat mixte du SCoT de la Gascogne :
Tél. : 05 62 59 79 70
Mail : contact@scotdegascogne.com
Référente : Cléaire Céron



LES NOUVEAUX PRÉSIDENTS DES SCOT DE L'INTERSCOT

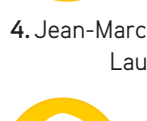


1. Dominique Faure, présidente du SCoT de la grande agglomération toulousaine (5 EPCI, 114 communes)

2. Serge Terrance, président du SCoT Nord Toulousain (4 EPCI, 66 communes)



3. Raphaël Bernardin, président du SCoT du Vaurais (1 EPCI, 21 communes)



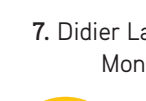
4. Jean-Marc Bouvier, président du SCoT du Lauragais (4 EPCI, 167 communes)



5. Bastien Ho, président du SCoT du Sud Toulousain (3 EPCI, 99 communes)



6. Jacques Chabreuil, président du SCoT de Gascogne (13 EPCI, 393 communes)



7. Didier Lallemand, président du SCoT de Montauban (3 EPCI, 44 communes)



8. Bruno Lailheugue, président du SCoT du Grand Albigeois (3 EPCI, 41 communes)



9. Régis Banquet, président du SCoT de Carcassonne Agglo (1 EPCI, 83 communes)



10. Michel Tartié, président du SCoT de la Vallée de l'Ariège (3 EPCI, 96 communes)

L'interscot est une démarche volontaire réunissant 10 territoires du grand bassin toulousain couverts par un schéma de cohérence territoriale (SCoT). Depuis plus de 20 ans, cette instance permet aux élus et aux techniciens de réfléchir ensemble à l'aménagement du territoire à une grande échelle.